



Ministre de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance

Palais législatif, Winnipeg, Manitoba R3C 0V8 CANADA

DESTINATAIRES : Directeurs de centre de garde de la petite enfance,
présidents du conseil d'administration de centre de garde de
la petite enfance et fournisseurs de services de garde à
domicile

Bonjour,

Le ministère de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance du Manitoba reconnaît qu'une main-d'œuvre formée et bien soutenue en matière d'apprentissage et de garde des jeunes enfants (AGJE) est essentielle pour offrir des services et des programmes de grande qualité aux enfants et aux familles.

Par conséquent, j'ai le plaisir d'annoncer que nous élargissons les possibilités de perfectionnement professionnel pour les éducateurs des jeunes enfants, les aides des services à l'enfance et les fournisseurs de services de garde à domicile en offrant aux établissements deux jours de perfectionnement professionnel au cours de l'année civile 2024. Les établissements peuvent choisir de fermer leurs portes pendant un maximum de deux jours à des fins de perfectionnement professionnel en 2024 sans perte de revenus provenant des frais déboursés par les parents, du Programme d'allocations pour la garde d'enfants et de la Subvention relatives aux frais de garde réduits. Comme il a été établi en 2023, les établissements ne sont pas tenus de demeurer ouverts un autre jour où ils seraient normalement fermés (p. ex. lundi de Pâques) pour mettre en place ces journées de perfectionnement professionnel.

Comme de nombreux centres et fournisseurs de soins à domicile l'ont fait au cours des années précédentes, vous pouvez choisir de fermer pour assister au congrès annuel de la Manitoba Child Care Association. Vous pouvez également choisir de fermer une ou deux autres journées pour permettre à votre personnel d'assister à une conférence ou organiser une activité de formation et de perfectionnement à l'interne.

Directeurs de centre de garde de la petite enfance,
présidents du conseil d'administration de centre
de garde de la petite enfance et fournisseurs
de services de garde à domicile

Page 2

Le Ministère fera un suivi en fournissant plus de détails sur la façon de signaler les fermetures pour les journées de perfectionnement professionnel afin de s'assurer que les paiements de l'allocation et de la Subvention relative aux frais de garde réduits sont versés. Cette communication comprendra également le calendrier complet des jours fériés reconnus et des jours de fermeture alternatifs pour l'année 2024.

Nous vous remercions de votre engagement et de votre dévouement continu envers les enfants et les familles du Manitoba.

Veuillez agréer l'expression de mes meilleurs sentiments.

Le ministre,

original signé par

Nello Altomare
Éducation et
Apprentissage de la petite
enfance

c. c. Brian O'Leary, sous-ministre de l'Éducation et de l'Apprentissage de la
petite enfance
Sarah Whiteford, sous-ministre adjointe, Apprentissage et garde des
jeunes enfants